



Arrêt maladie

chez Elior Services FM

Comment faire si je suis en maladie?

1ERE ÉTAPE

Consulter son médecin traitant ou SOS Médecin pour avoir un arrêt maladie.

2EME ÉTAPE

Faire une copie de son arrêt maladie
Envoyer son arrêt maladie rempli dans les 48h:

-les 2 premiers feuillets à votre CPAM de votre département

-le 3eme à votre responsable de secteur à l'adresse suivante:

ELIOR SERVICES FM
92-98 bd Victor Hugo
92110 CLICHY

3EME ÉTAPE

Si votre arrêt maladie dépasse 3 jours, aller sur votre compte internet AMELI ou sur vos relevés papier de la Sécurité Sociale pour voir si vous avez reçu vos IJSS (indemnités journalières de la Sécu), elles sont versées entre 15 jours et un mois.

4EME ÉTAPE

Envoyer une copie de vos IJSS à votre responsable de secteur pour recevoir le complément de l'employeur (la Sécurité Sociale paie l'autre moitié)

Mode d'emploi

Prendre rdv avec son
médecin

Faire une copie de l'arrêt

Envoyer l'arrêt:
2 premiers feuillets à la Sécurité
Sociale
3eme à son RS

Remboursement 50%
Sécurité Sociale

Remboursement 50%
employeur
après réception IJSS

Si +3 jours,
envoyer vos IJSS à votre RS

Le complément est payé avec 1 mois
de décalage (prochaine paie)

Continuer d'envoyer vos IJSS jusqu'à
votre reprise